

**Chapitre 1 : Demande de renouvellement  
du label Cité de l'énergie gold :**

11654 Ch1-4\_Demande\_Portrait\_f.doc

Etabli le : 09.02.2011

La Ville de

Delémont

représentée par

**Monsieur Pierre Brulhart**

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

le label Cité de l'énergie®

et demande au Forum European Energy Award e. V. de lui décerner

le label Cité de l'énergie® gold, soit le European Energy Award® gold

**Représentant de la commune**

Nom / Prénom	Brulhart Pierre
Fonction	Conseiller communal
Adresse	Route de Bâle 1
Téléphone / Fax	+41 32 421 92 00 / +41 32 421 92 09
e-mail	pierre.brulhart@delemont.ch

**Personne de contact dans la commune :**

Nom / Prénom	Hirtzlin Michel
Fonction	Chef des Services industriels de la Ville
Adresse	Route de Bâle 1
Téléphone / Fax	+41 32 421 92 00 / +41 421 92 09
e-mail	michel.hirtzlin@delemont.ch

**Conseiller Cité de l'Energie**

Nom / Prénom	Vuilleumier René
Adresse	Planair SA, Crêt 108a, 2800 Delémont
Téléphone / Fax	+41 32 933 88 40 / +41 32 933 88 50
e-mail	rene.vuilleumier@planair.ch

## 1.1 Nombre de points potentiels et atteints (mis au point selon rapport d'audit, chapitre 5)

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	463.3	Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie (50 %)	231.6	Pt.	
Points nécessaires pour le label „European Energy Award gold“ (75 %)	347.5	Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	<b>354.6</b>	<b>Pt.</b>	77 %

## 1.2 Bases pour l'évaluation

### Points forts de la politique énergétique de la commune

Depuis longtemps Delémont est consciente de ses responsabilités face aux aspects énergétiques. Dans ce contexte, deux points majeurs sont à relever : en 1999, Delémont reçoit le label Cité de l'énergie et en 2003 Delémont publie la « Conception directrice et plan directeur de l'énergie ». Plus récemment, dans le cadre du projet agglomération de la Confédération, déposé en 2009 et qui a obtenu le soutien maximal de la part de la Confédération, 11 communes ont œuvré afin de mieux coordonner les questions d'urbanisation et de transports et favoriser les mobilités douces. Un point retient en particulier l'attention, à savoir l'objectif de créer à terme une région de l'énergie et de labelliser l'agglomération « Cité de l'énergie »..

Les efforts réalisés par la ville afin de tendre vers une gestion énergétique durable ont ainsi été ciblés et mieux organisés afin d'atteindre une efficacité maximale. Que ce soit dans le domaine des bâtiments communaux, de la promotion des énergies renouvelables, du fonctionnement interne de l'administration, des contacts avec les privés ou des transports et de la mobilité, Delémont cherche systématiquement les moyens de réduire l'impact environnemental et de sensibiliser tout un chacun au développement durable. La taille de la commune lui permet de privilégier les contacts directs et d'optimiser ainsi l'efficacité de ses mesures tout en étant une commune à l'écoute de ses citoyens. Plusieurs démarches participatives ont été engagées dans ce but.

Les quelques mesures ci-dessous ne sont qu'un aperçu des nombreuses réalisations citées dans le catalogue de mesures et ne font qu'appuyer le fait que Delémont fait partie des communes pilotes et exemplaires en matière énergétique et peut, de ce fait, se voir attribuer le European Energy Award Gold pour la seconde fois. Différentes distinctions ou nominations le démontre : par exemple le prix Wakker en 2006, la sélection jusque dans les derniers projets retenus pour le prix ASPAN 2005 « Energie et urbanisme » et par le Prix Flux 2009 (seule commune romande nominée pour la qualité du réaménagement de la Place de la Gare). De plus, Delémont a reçu une mention spéciale au prix Nature Made Star 2010.

En matière d'éclairage public, Delémont est la première ville suisse à avoir réalisé un inventaire photométrique exhaustif des rues de la ville. Enfin dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011, Delémont est approvisionnée en électricité par de l'énergie hydraulique d'origine suisse 100 % renouvelable.

## **Principes de la politique énergétique (voir détails au chapitre 3.2)**

Les principes de politique énergétique se résument par les termes suivants:

- Utilisation rationnelle et parcimonieuse de l'énergie, nombreux conseils à la population
- Exploitation optimale des ressources énergétiques indigènes
- Substitution des énergies fossiles polluantes par des énergies renouvelables ou du moins fossiles mais les moins polluantes (notamment gaz) et des énergies de réseau
- Projet d'écoquartier et de quartier durable
- Exemplarité
- Information, conseil, aide au projet
- Qualité de vie

## **Mesures les plus importantes dans les différents secteurs (voir détails aux chapitres 3.3 et 3.4)**

### *Développement territorial*

#### *réalisé*

- Conception directrice et plan directeur de l'énergie établi en 2003 ; évaluation des résultats et nouveaux objectifs fixés annuellement.
- Intégration du développement durable dans les concours et les appels d'offres.
- Prix de viabilisation du terrain défini pour les entreprises selon leur prise en compte des aspects de développement durable.

#### *planifié*

- Le plan directeur de l'énergie devrait être révisé à moyen terme,
- Edicter des directives plus poussées dans les plans de quartier, d'aménagement ou d'affectation spéciale (par exemple exiger le standard Minergie) : un projet d'écoquartier avec 220 logements potentiel et de nouveaux quartiers durables sont à l'étude.

### *Bâtiments, installations communales*

#### *réalisé*

- Suivi et relevé hebdomadaires des consommations des bâtiments communaux, implication des concierges dans la démarche (sensibilisation et formation).
- Comptabilité énergétique des bâtiments communaux.
- Etiquette énergie sur les bâtiments communaux : participation à la campagne Display en tant que commune pilote dans le cadre de la participation de la ville au réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ)
- Application des principes liés au Standard « Bâtiments 2011 ».
- Evaluation systématique du potentiel d'utilisation des énergies renouvelables dans les bâtiments communaux. Les nouvelles constructions doivent répondre au Label Minergie
- Achat d'électricité verte : depuis 2011, couverture à 100 % de la consommation électrique de toute la ville donc également des bâtiments communaux.
- Etat des lieux systématique (photométrie et consommation) de l'éclairage public afin de définir un concept d'assainissement global. L'analyse exhaustive est une première suisse.

#### *planifié*

- Poursuite et intensification de contrôle continu du chauffage des bâtiments
- Poursuite de l'assainissement des bâtiments (crédit-cadre planifié dès 2012)

### *Approvisionnement, dépollution*

#### *réalisé*

- Demande de concession en cours pour une petite centrale hydraulique sur la Sorne.
- Electricité verte pour toute la ville dès 2011.

- Conseils e-help pour tous les consommateurs.
- Evaluation du potentiel de valorisation de la chaleur des eaux usées sur tout le territoire communal.
- Système séparatif et infiltration des eaux de pluie exigés de manière générale
- Etude du potentiel solaire de la ville (thermique et photovoltaïque)
- Etude du potentiel géothermique.
- Projet de parc éolien
- Projet pilote pour identifier la meilleure technologie à Delémont et utilisé comme moyen de communication pour la promotion des énergies renouvelables.

#### *planifié*

- Mise en place d'une micro turbine sur le réseau d'eau potable
- développer le chauffage à bois, par exemple dans le futur écoquartier ou les quartiers durables.

### *Mobilité*

#### *réalisé*

- Promotion intensive des déplacements à vélos : aménagements, itinéraires cyclables (balisage « Vélo futé », projet de vélo-station à la gare et de vélo libre, etc.).
- Promotion intensive des déplacements à pieds : aménagements, information, itinéraires didactiques, etc.
- Participation à la campagne de SuisseEnergie pour les communes sur la gestion de la mobilité en entreprises. Mise en place du plan de mobilité d'entreprise de l'hôpital du Jura et des administrations communales et cantonales.
- Promotion active des moyens de transports alternatifs : biocarburants, véhicules électriques, bus-navettes, covoiturage, etc.
- Nombreux aménagements de zones de rencontre et de zones 30 km/h, en valorisant au mieux l'espace public au profit des mobilités douces.
- Nombreuses mesures attractives dans le domaine des transports publics : premier Publicar urbain de Suisse, nouveaux itinéraires, abonnements à prix réduits grâce à la communauté tarifaire « Vagabond », gratuité lors des manifestations, etc.
- Gestion globale de toutes les places de parc, également en dehors du centre ville afin de réduire les charges de trafic dans le quartier de la gare.

#### *planifié*

- Aménagement des entrées de ville pour favoriser la mobilité douce et les transports publics
- Agrandissement du P+R à la gare
- Création de zones 30 km/h et de zones de rencontre (quartier de la gare)
- Amélioration et sécurisation des itinéraires cyclistes et des cheminements piétonniers
- Projet de vélostation et de nouvelles places de parc pour les vélos.
- Développement des réseaux de transports publics urbain et de l'agglomération
- Projet de nouvelle gare routière (projet d'agglomération)

### *Organisation interne*

#### *réalisé*

- Personnel compétent nécessaire à une gestion énergétique optimale. Délégation communale à l'énergie permettant une approche transversale des aspects énergétiques.
- Coordination interservices optimisée afin de profiter de toutes les opportunités d'amélioration au niveau énergétique.
- Suivi annuel de la politique énergétique : évaluation des résultats, nouveaux objectifs, nouvelles opportunités, nouvelles mesures, nouveaux crédits-cadre.
- Formation continue encouragée et soutenue activement

#### *planifié*

- Intégrer tous les services concernés par l'énergie
- Accentuer encore les interactions entre aménagement du territoire et énergie

#### *Communication, coopération*

##### *réalisé*

- Enquêtes à grande échelle sont prévues pour connaître l'impact de la politique énergétique sur la population
- Donner plus de visibilité au domaine de l'énergie dans tous les projets communaux
- Organisation de séances d'informations sur les nouvelles technologies / législations
- Assumer des responsabilités plus étendues sur un territoire plus grand que celui de la commune notamment dans le cadre de l'agglomération de Delémont (11 communes) et du réseau des villes de l'Arc jurassien

##### *planifié*

- Réaménagement du site internet de la ville pour promouvoir mieux Delémont Cité de l'énergie
- Poste de délégué à l'énergie avec Porrentruy, Fontenais et l'agglomération de Delémont.
- Projet de fusion des communes de Delémont et sa couronne afin de créer une entité de plus de 20'000 habitants et développer des synergies.
- Conception directrice et plan directeur régional de l'agglomération avec insertion des politiques publiques ayant un impact énergétique.

**Taux de réalisation par secteurs en % des points potentiels** (tiré du catalogue de mesures, onglet "Evaluation actuelle")

Mesures	max. Points	potentiels Points	effectifs Points	%	planifiés Points	%
<b>1 Développement territorial</b>						
1.1 Aménagement du territoire et planification urbaine	38	38.0	35.0	92%	1.4	4%
1.2 Développement urbain novateur	4	4.0	3.2	80%	0.4	10%
1.3 Planification des constructions	24	24.0	18.0	75%	4.2	18%
1.4 Permis de construire, contrôle des constructions	12	9.0	7.0	78%	0.9	10%
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>75.0</b>	<b>63.2</b>	<b>84%</b>	<b>6.9</b>	<b>9%</b>
<b>2 Bâtiments, installations communales</b>						
2.1 Gestion de l'énergie et de l'eau	28	28.0	26.8	96%		
2.2 Exemplarité, valeurs-cible	44	44.0	15.3	35%	3.7	8%
2.3 Mesures particulières électricité	5	5.0	3.7	74%		
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>77.0</b>	<b>45.8</b>	<b>59%</b>	<b>3.7</b>	<b>5%</b>
<b>3 Approvisionnement, dépollution</b>						
3.1 Participations, coopérations, contrats	14	14.0	11.6	83%	0.2	1%
3.2 Produits, tarifs, taxes	27	24.3	19.0	78%	1.0	4%
3.3 Chaleur de proximité, chauffage à distance	32	20.0	12.5	63%	3.0	15%
3.4 Efficacité de l'approvisionnement en eau	7	7.0	5.6	80%	0.6	9%
3.5 Efficacité énergétique/Epuration des eaux usées	24	14.0	11.5	82%		
3.6 Tarifs pour eau potable et des eaux usées	3	3.0	2.6	87%		
3.7 Energie résultant de l'incinération des déchets	20	11.0	7.9	72%	0.3	3%
<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>93.3</b>	<b>70.7</b>	<b>76%</b>	<b>5.1</b>	<b>5%</b>
<b>4 Mobilité</b>						
4.1 Gestion de la mobilité au sein des services communaux	4	4.0	2.6	65%		
4.2 Modération du trafic, stationnement	26	26.0	19.8	76%	0.8	3%
4.3 Mobilité non motorisée	26	26.0	18.8	72%	5.2	20%
4.4 Transports publics	24	24.0	21.0	88%		
4.5 Marché de la mobilité	8	8.0	6.4	80%		
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>88.0</b>	<b>68.6</b>	<b>78%</b>	<b>6.0</b>	<b>7%</b>
<b>5 Organisation interne</b>						
5.1 Structures internes	14	14.0	12.8	91%	0.2	1%
5.2 Processus internes	20	20.0	17.0	85%	0.6	3%
5.3 Finances, programmes de promotion	14	14.0	12.0	86%	0.8	6%
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>48.0</b>	<b>41.8</b>	<b>87%</b>	<b>1.6</b>	<b>3%</b>
<b>6 Communication, coopération</b>						
6.1 Communication externe	24	24.0	21.2	88%	0.4	2%
6.2 Coopération en général	10	10.0	10.0	100%		
6.3 Coopération particulière	26	26.0	18.0	69%	4.0	15%
6.4 Soutien d'activités privées	22	22.0	15.3	70%		
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>82.0</b>	<b>64.5</b>	<b>79%</b>	<b>4.4</b>	<b>5%</b>
<b>Total général</b>	<b>500</b>	<b>463.3</b>	<b>354.6</b>	<b>77%</b>	<b>27.7</b>	<b>6%</b>

### Taux de réalisation par secteurs en % des points potentiels (tiré du catalogue de mesures, onglet "graphique")

Le graphique suivant représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'action déjà mis en œuvre par la commune, ainsi qu'une projection de la situation après la mise en œuvre des mesures planifiées.

